

# Rama VII et la France : les rencontres entre le Roi Prajadhipok du Siam et le Roi Monivong du Cambodge à travers les documents français

Jean-Stéphane Combet\*



## Résumé

En 1930, le roi Rama VII de Siam se rendit en Indochine car il désirait visiter le site d'Angkor Wat. Mais pour les Français, il n'était pas question que le monarque du Siam se rende sur le territoire cambodgien sans rencontrer son homologue khmer. Cet article nous détaille les préparatifs et les rencontres entre les deux souverains à travers les documents français d'époque, qui sont pour la plupart à ce jour demeurés inédits. À travers les correspondances des diplomates en poste, les articles de presse ou les récits des missionnaires, il est possible d'approcher un épisode historique au plus près. Sont ainsi révélés les différents rapports de force en présence, les intrigues de palais et les secrets des correspondances. Cette visite du roi Rama VII qui était préalablement envisagée à titre privé devint réalité après plus de trois ans de préparatifs. De nombreux obstacles devaient être surmontés dont le lecteur pourra apprécier parfois le caractère pittoresque.

Le règne du roi Rama VII a été l'occasion de faire parler du Siam en France. En effet, à la mort du roi Rama VI en 1925, c'est son frère Prajadhipok qui monta sur le trône. Ce règne permit au Siam de mieux se

faire connaître à l'étranger, et en particulier la presse française se fit l'écho du nouveau souverain siamois. Le prince Prajadhipok était francophone et il avait fait ses études en partie en France. Cela pouvait constituer des signes annonciateurs de très bonnes relations futures entre la France et le Siam.

Il est intéressant à ce titre d'étudier les nombreux documents français<sup>1</sup> pour cette période, provenant de sources très diverses. Nous pouvons suivre en effet le cours des événements à travers la presse, le témoignage des diplomates en poste à l'époque, ou encore les commentaires provenant des missionnaires. Un épisode particulièrement intéressant est la visite de l'Indochine par le nouveau roi siamois ainsi que ses différentes rencontres avec le roi Monivong du Cambodge. Les documents français nous permettent de percevoir toutes les subtilités qui transparaissent dans les diverses correspondances échangées par les diplomates en fonction, et également de comparer les points de vue exprimés de part et d'autre. Les articles de presse de cette période sont aussi très instructifs.

\* Lecteur de français à l'Université Thammasat de Bangkok.

<sup>1</sup> Le Centre de documentation et de recherches d'études franco thaï du département de français de l'université Silpakorn de Nakhon Pathom avait conduit un projet de recherche intitulé «Documents français d'époque sur le règne du roi Rama VII». Cette recherche permit de rassembler un grand nombre de documents sur le règne de ce roi.

Nous nous proposons dans ces quelques lignes de retracer certains aspects pittoresques de ces rencontres entre deux souverains asiatiques. Au-delà de l'aspect un peu anecdotique de l'histoire, nous pouvons entrevoir ce qui fait les cultures en Asie du sud-est. Certains côtés pourront même paraître un peu étranges à un observateur occidental.

Sur le plan historique, il nous faut rappeler que la France avait reconnu le principe de la souveraineté du Siam grâce à l'Entente cordiale avec l'Angleterre de 1904, et l'État français s'employait à consolider des relations renaissantes avec ce pays asiatique.

En effet, de telles relations avaient été complètement rompues depuis le règne de Louis XIV, et ce n'est qu'en 1856 que les liens furent renoués grâce à un traité d'amitié, de commerce et de navigation. C'est Charles de Montigny<sup>1</sup> qui avait conduit les négociations à l'époque.

Par la suite, d'autres traités furent signés entre le Siam et la France, tel le Traité de paix du 3 octobre 1893 suite au coup de force de *Paknam*<sup>2</sup> qui amena une canonnière française devant les palais de Bangkok. Le 15 janvier 1896 une Déclaration commune proclama le respect de l'indépendance thaïe. Puis des conventions furent également signées entre les deux puissances, comme la

Convention du 7 octobre 1902 ou la Convention franco-thaïe du 13 février 1904.

Avec le Traité du 23 mars 1907 et ses accords annexes, la France abandonna son droit de juridiction sur tous ses sujets et protégés asiatiques inscrits après la date de la signature du traité. En fait, les accords conclus en 1904 et 1907 avaient surtout pour objet d'assurer des règlements territoriaux en faveur de l'Indochine.

À la suite du premier conflit mondial, l'ambition du gouvernement siamois était de recouvrir entièrement ses droits permanents de souveraineté. C'est ainsi que des négociations particulières intervinrent avec l'Angleterre, la France et les États-Unis. Les Siamois demandaient la reconnaissance de leur indépendance fiscale et douanière et la suppression du privilège d'exterritorialité. Un premier traité fut signé avec les États-Unis le 16 décembre 1920. Cinq ans plus tard, un autre traité fut conclu entre la France et le Siam. Il s'agit du Traité d'amitié et de commerce du 14 février 1925<sup>3</sup> qui annulait tous les anciens accords passés entre les deux puissances. Ce traité signé à Paris par Édouard Herriot<sup>4</sup> et le prince Charunsakdi<sup>5</sup>, comprenait également deux annexes : un protocole concernant la juridiction applicable aux ressortissants français au Siam et un protocole concernant une convention spéciale entre

<sup>1</sup> Charles de Montigny (1805-1868), diplomate français en poste en Asie, fut Premier consul à Shanghai de 1848 à 1853. De juin 1856 à janvier 1857, il fut l'envoyé de la France auprès du roi Mongkut de Siam dans le but de rétablir des relations diplomatiques. Un traité fut signé le 15 août 1856 pour faciliter le commerce, garantir la liberté religieuse et permettre l'accès des navires de guerre français à Bangkok.

<sup>2</sup> En siamois ปากน้ำ. Il s'agit de l'embouchure du fleuve *Chao Phraya* qui traverse Bangkok.

<sup>3</sup> «Extrême Orient, Siam. Signature d'un traité avec la France». **L'Asie française**, n°229, février 1925 : 87.

<sup>4</sup> Édouard Herriot est une grande figure de la III<sup>e</sup>République. Il fut ministre au sein de nombreux gouvernements.

<sup>5</sup> En siamois : พระวรวงศ์เชอ พระองค์เจ้าจรุญศักดิ์ กฤดากร [*Phra Worawongthoe Phra Ong Chao Charunsak Kridakorn*]. Le prince Charunsakdi sera ensuite ministre du Siam à Paris.

l'Indochine française et le Siam<sup>1</sup>. Cette dernière convention fut signée au cours du déplacement à Bangkok du gouverneur général de l'Indochine Alexandre Varenne<sup>2</sup>, première visite d'un haut fonctionnaire français depuis longtemps.

Ce contexte semblait très prometteur pour le développement futur des liens entre les deux nations. Le nouveau souverain siamois s'intéressait à l'archéologie, et c'est tout naturellement qu'il émit l'intention de se rendre à Angkor Wat au Cambodge pour visiter le site prestigieux. Deux options étaient envisagées : soit il ne ferait qu'une simple visite sur le site de manière confidentielle, soit après sa visite des monuments, il se rendrait officiellement à Saigon. Or, ce qui pouvait paraître anecdotique au départ, fut loin de se dérouler sans obstacles. Et au final, trois ans furent nécessaires pour la réalisation de cette visite.

Effectivement pour les Français, il n'était pas question que le roi siamois passe en territoire cambodgien sans rendre visite au souverain khmer. Or, selon le prince Traïdos, le passage de Prajadhipok par le Cambodge pouvait réveiller également un ancien contentieux. Ainsi le royaume du Cambodge avait historiquement connu un passé glorieux avant de décliner progressivement.

Il nous faut rappeler ici que le Siam et le Cambodge eurent des rapports politiques tumultueux sur des siècles. En fait les deux

peuples ont connu une véritable existence osmotique au cours de l'histoire. La culture siamoise s'est en fait constituée avec la culture cambodgienne. Le royaume thaï naquit au XIII<sup>e</sup> siècle et les conflits furent sans fin avec son voisin de l'Est. En 1587, le Cambodge fut placé sous la dépendance d'Ayutthaya grâce à la prise de la capitale khmère *Lovek*<sup>3</sup>. L'Annam intervint également et le Cambodge se retrouva pris en étau entre ses deux puissants voisins. Le Siam, jusqu'à l'intervention française considéra toujours le Cambodge comme un pays vassal.

Mais la conquête de la Cochinchine par les Français modifia la situation. Dorénavant l'empire napoléonien était voisin du Cambodge. Le nouveau gouverneur de la Cochinchine, l'amiral de la Grandière, s'accomoda très mal de la suzeraineté des Siamois sur les Khmers. En réalité, il désirait reconstituer l'intégrité du Cambodge sous la protection de la France. Et c'est ainsi qu'il fit en sorte d'influencer dans ce sens le nouveau souverain khmer Norodom. Le roi Norodom ou Norodom I<sup>er</sup> régna sur le royaume du Cambodge de 1860 à 1904. Il passa sa jeunesse à étudier à Bangkok, ce qui devait resserrer les liens entre le Siam et le Cambodge. Norodom était impopulaire et les Siamois l'aiderent à consolider son trône. Mais très rapidement, le souverain khmer se rapprocha des Français.

Le roi khmer accepta de placer son peuple sous la protection française grâce au

<sup>1</sup> « Les derniers accords franco-siamois ». **L'Asie française**, n° 230, mars-avril 1925 : 97–106.

<sup>2</sup> Alexandre Claude Varenne, né le 3 octobre 1870, était homme politique et aussi journaliste. Il fut nommé gouverneur général de l'Indochine française le 28 juillet 1925, poste qu'il occupa jusqu'en octobre 1927.

<sup>3</sup> Lovek, Lovék ou Longvek (លោក; «carrefour, croisement» en khmer) était une ville de l'ancien Cambodge, capitale du pays après le sac d'Angkor par le roi de Siam, Boromma Ratchathirat II, en 1431. Lovek fut choisi comme nouvelle capitale par Boromma Ratchathirat III après le sac d'Angkor par Boromma Ratchathirat II du fait de son terrain plus facile à défendre. De ce fait, il fut un temps où le Cambodge fut souvent appelé «Lovek» par les voyageurs étrangers.

traité du 11 août 1863, ratifié par le cabinet de Paris en avril 1864. La France s'engageait à maintenir au Cambodge l'ordre et la tranquillité, et à assurer sa protection. Si les frontières furent définitivement délimitées par le traité de 1907, les provinces de Siem Reap et de Battambang restèrent siamoises jusqu'à cette date. Et donc le temple d'Angkor Vat était resté sous la dépendance siamoise pendant très longtemps.

Il faut également souligner qu'avant la ratification de l'acte de 1863, le Cambodge avait signé avec le Siam un autre traité qui réaffirmait les liens de dépendance avec la Cour de Bangkok. Deux pouvoirs étaient en train de s'entremêler : celui du suzerain et celui du protecteur. Le roi Norodom avait décidé de se rendre dans la capitale siamoise en se conformant à la tradition, mais il fit demi-tour. Le roi Rama IV eut une attitude des plus conciliantes, et le 15 juillet 1867 un nouveau traité vit le jour cette fois-ci entre la France et le Siam. Le 9 août 1927, la mort du roi Sisowath ne modifia pas réellement le cours des évènements.

Le journal siamois *Nangsue Phim Thai* publia un article sur le décès du souverain cambodgien, le 13 août 1927, dont la traduction était conservée dans les archives du ministère des Affaires étrangères. Nous nous permettons d'en citer un extrait très représentatif de l'état d'esprit des journaux siamois à cette époque.

*«La mort d'un roi qui avait eu de vieilles amitiés avec le Siam. Nangsue Phim Thai, 13 Août 1927. La Légation de France à Bangkok a mis son drapeau en berne pour une durée de 8 jours à l'occasion de la mort du Roi Sisovat [Sisowath] de Cambodge.*

[...] *Le Prince Manivong [Monivong], son fils ainé, a été proclamé Roi. [...] Le Roi Sisovat [Sisowath] naquit à Bangkok, lorsque le Roi son père vint y solliciter la protection du 3<sup>e</sup> Roi de la présente dynastie (Phra Nâng Kla). Lors du retour au Cambodge du dit Roi père du Prince Sisovat [Sisowat], ce prince et son frère Norodom restèrent assez longtemps dans notre capitale : ils y furent élevés par le Roi Phra Chom Kla (4<sup>e</sup> Roi de la présente dynastie), qui les traita comme ses fils adoptifs. À l'exemple des princes siamois, ils entrèrent par la suite dans une pagode et y séjournèrent comme bonzes pendant un certain temps.*

*En E.B. 2401, avant de rentrer dans leur pays, ils furent nommés par le Roi Chom Kla, Phra Harirat Tanaïkraï Kèofa.*

*Le Roi Sisovat [Sisowath] monta sur le trône de Cambodge après la mort de son frère Norodom en E.B. 2447.*

*La nouvelle du décès du Roi Sisovat [Sisowat] a, non seulement, causé de la douleur aux Cambodgiens, mais encore elle nous a rappelé le souvenir des liens d'amitié qui unissent le Siam et le Cambodge. [...] Il est vrai que plus tard, le Cambodge s'est placé sous le protectorat de la France. Mais cela n'a pas rendu les deux pays étrangers l'un à l'autre. Nous sommes convaincus que les Princes du Sang cambodgiens reconnaissent tous bienfaits de nos rois<sup>1</sup>.*

Le ton de cet article n'est pas neutre ; les princes cambodgiens étaient considérés comme se trouvant sous la protection des rois siamois. Le nouvel attaché militaire français au Siam, De Lapomarède, dans une correspondance du 19 août 1927, confirmait bien que les Siamois considéraient les Cambodgiens comme des traitres :

<sup>1</sup> Traduction d'un extrait du **Nangsue Phim Thai**, du 13 août 1927, «La Mort d'un roi qui avait eu de vieilles amitiés avec le Siam», 2 p., MAE, Siam 36.

*«Sur le terrain, malgré le caractère amical des relations franco-siamaises, nous nous heurtons à des résistances qui ne cèdent pas. Nos protégés sont ici considérés comme d'anciens vassaux qui ont trahi leur suzerain<sup>1</sup>.»*

Courant octobre, le chargé d'affaires français fut informé que le voyage prévu pour le début d'année prochaine était annulé en raison de difficultés protocolaires<sup>2</sup>. Le lieutenant-colonel De Lapomarède dans son *Compte rendu trimestriel sur l'armée siamoise* était totalement explicite quant à l'annulation de la visite du site d'Angkor :

*«LE ROI DE SIAM RENONCE À LA VISITE D'ANGKOR.*

*Un incident auquel a été mêlée la personne du Roi, en Octobre dernier, nous a montré le fonds des sentiments de la Cour de Bangkok, touchant ses relations éventuelles avec la Cour de Pnom-Penh [sic], et la conception que se fait le Gouvernement Siamois de la souveraineté cambodgienne.*

*Le Roi de Siam se proposait d'aller visiter les ruines d'Angkor en janvier 1928. [...].*

*Lorsqu'il y a quelques mois se posa la question de ce voyage, où le Roi devait garder un strict incognito, notre Légation à Bangkok eut l'espoir qu'il y aurait là une circonstance favorable pour ménager une entrevue, prémisses d'un rapprochement, entre le jeune Souverain siamois et le vieux Roi du Cambodge, S.M. SISOWATH.*

*Personnellement, je ne partageais pas l'espoir de la Légation. Je me rappelais certain voyage au Cambodge du Prince de Nakhon-Savan et les confidences que celui-ci*

*voulut bien faire à mon prédécesseur, le Commandant DESGRUELLES. Pour les CHAKKRI [Chakri], il n'y a pas de Roi du Cambodge : il n'y en a jamais eu!*

*Sur ces entrefaites SISOWATH mourut. Son fils, le Prince MONIWONGS fut proclamé Roi. Aucune communication officielle ne fut faite à Bangkok, aucun échange de condoléances ou de félicitations ne s'ensuivit entre les deux souverains.*

*Fin septembre, un chambellan et un fonctionnaire siamois du Ministère des affaires étrangères se rendirent à Angkor pour régler les détails de l'installation du Roi.*

*À leur retour, ils virent à PNOM-PENH [sic] le Résident supérieur au Cambodge. Celui-ci leur posa une question précise : que ferait le Roi de Siam en mettant le pied sur le territoire du Souverain cambodgien ? Consentirait-il à faire, à l'adresse du Roi MONIWONGS, un de ces simples gestes ou signes de courtoisie que les chefs d'États voisins ont coutume d'échanger ? Dans la négative, il paraissait bien difficile au représentant de la puissance protectrice d'aller saluer à la frontière le Souverain qui la franchissait.*

*La question ainsi posée eut sa réponse à Bangkok. Après réunion du Conseil suprême, le Roi de Siam renonçait au voyage d'Angkor. L'installation insuffisante était le prétexte.*

*Un prince qui approche le Roi de très près m'a bien dit que la décision de S.M. Prajatipok [Prajadhipok] n'altérerait en rien sa sympathie à l'égard de la France ; que seules, en l'occurrence, les prétentions injustifiées du 'Prince' Moniwongs étaient en cause, et que la véritable difficulté résidait*

<sup>1</sup> Lettre de LAPOMARÈDE, attaché militaire au Siam, au 2<sup>e</sup> Bureau (destinataire inconnu) du 19 août 1927, SHAT 7 N 3340.

<sup>2</sup> Télégramme de SERCEY au ministre des Affaires étrangères du 14 octobre 1927, 1 p., MAE, Siam 36.

*dans une question de protocole et peut-être simplement de langage—le Siamois n'ayant pas dans son vocabulaire de terme qui marquât bien la différence entre un souverain indépendant et un roi protégé.*

*Au fond il faut bien voir ce que parler veut dire.*

*Le Siam, ou plutôt la dynastie de Chakkri [Chakri] qui préside depuis cent cinquante ans à sa destinée n'admet pas les royautes voisines, qui se sont affirmées et qui se développent sous notre égide. Il y voit une violation de ses droits, une limitation de ses espérances, une atteinte à son prestige. La royauté laotienne lui est à cet égard aussi déplaisante que la royauté cambodgienne. L'attribution de la plus haute dignité de la Légion d'Honneur au Roi de Luang Prabang vient de provoquer chez les princes siamois des sourires où il perçait du dépit...*

*Ne nous y trompons pas : la politique de l'Indochine à l'égard des rois indigènes ne fait pas le jeu du Siam. Derrière les royautes protégées et rehaussées se constituent peu à peu des nationalités, qui ne se préteraiient pas sans difficultés à des tentatives d'absorption. Les 'Chakkri' sont trop avisés pour ne pas s'en apercevoir. D'où un état d'esprit fait de déceptions, de rancœur et de susceptibilités, qu'il faut bien reconnaître, pour en tenir compte, à l'occasion.<sup>1</sup>»*

Ce témoignage de l'attaché militaire en poste à l'époque est vraiment révélateur de l'attitude des Siamois vis-à-vis des Cambodgiens. De Lapomarède était vraiment un homme très expérimenté, capable de décrypter les comportements des habitants de

la région. Il faut souligner également que le nouveau roi Rama VII, monarque absolu, utilisait en réalité les voies diplomatiques de son pays pour effectuer à l'origine une visite privée. Il y avait ainsi une réelle confusion entre les affaires privées et publiques de l'État. La cause en était peut-être la monarchie absolue siamoise. Une telle utilisation de la diplomatie officielle dans un but personnel pouvait largement être choquante pour un observateur étranger.

Les obstacles au voyage du Roi Rama VII à Angkor s'accumulèrent par la suite. Ainsi les journaux siamois se montrèrent particulièrement virulents à l'égard du souverain cambodgien dès le début de l'année 1928. Et la France faisait aussi l'objet de critiques sévères comme s'en fait l'écho le journal *Daily Mail*<sup>2</sup> qui propageait par ailleurs la rumeur du mariage du roi Monivong avec une danseuse siamoise ! À cet égard, le rapport du lieutenant-colonel De Lapomarède du premier semestre 1928 nous éclaire sur les différents motifs de discorde. L'obstacle majeur était une question de protocole : le roi du Siam n'avait pas à s'incliner devant le souverain cambodgien.

À ce stade, nous pensons qu'il est très utile de citer un extrait de ce rapport afin de mieux cerner les obstacles empêchant la visite de Rama VII :

*«Un nouvel incident nous a montré combien était profond le ressentiment des rois de SIAM à l'égard des rois du Cambodge et quelle amertume avait laissée à la cour de BANGKOK l'échec du projet de voyage du Roi aux ruines d'ANGKOR.*

<sup>1</sup> LAPOMARÈDE (De) Henri lieutenant-colonel, *Compte rendu trimestriel sur l'armée siamoise 4<sup>e</sup> trimestre 1927*, 31 décembre 1927, 17 p. SHAT 7 N 3340., cit. pp. 10-12.

<sup>2</sup> Lettre n°33 du chargé d'affaires de France au Siam [de SERCEY] à Son Excellence Monsieur le ministre des Affaires étrangères à Paris du 27 mars 1928, 4 p., MAE, Siam 26.

*Le Roi PRAJATIPOK [Prajadhipok] tenait beaucoup à ce voyage qu'il n'avait jamais eu l'occasion d'effectuer. [...].*

*Au dernier moment (septembre 1927), le projet ne se réalisa pas, parce que le Résident supérieur du Cambodge demanda aux deux fonctionnaires siamois, venus à PNOM-PENH [sic] en éclaireurs, quelle serait l'attitude, le geste de courtoisie du Roi de Siam à l'égard du Roi du Cambodge, à l'instant où le Roi de Siam passerait sur le territoire cambodgien. Le Conseil suprême du Siam estima que le Roi n'avait pas à faire d'avance au 'Prince' MONIWONG, et que devant la question posée, la seule solution possible était de renoncer au voyage.*

*'C'est MONIWONG qui nous vaut cela', s'écria le Prince SVASTI, beau-père du Roi, caractère impulsif et violent qui au surplus ne professait pas de nous aimer beaucoup. 'C'est MONIVONG qui nous vaut cela : il nous le paiera.'*

*L'occasion d'une revanche s'offrit dès janvier.*

*Le Roi MONIVONG s'était épris, dit-on, d'une danseuse siamoise dont la troupe était de passage au CAMBODGE. Eut-il vraiment l'intention de l'épouser et de la couronner? On l'a dit à BANGKOK, le père de l'intéressée l'a répété à qui voulait l'entendre, et les détails les plus précis ont été livrés en pâture au public siamois. Il est probable que sur l'intervention discrète des hautes autorités françaises, le Roi MONIVONG a compris le danger d'avoir l"œil de Bangkok dans son gynécée. Toujours est-il que la belle fut renvoyée sur les bords de la MÉNAM et invitée à ne plus repasser la frontière.*

*La presse siamoise s'empara de l'incident et le commenta. Un journal surtout le Daily Mail, qui a deux éditions, l'une siamoise, l'autre anglaise, se fit remarquer par le ton de ses articles qui ridiculisait et bafouait systématiquement le Roi MONIVONG. [...]»<sup>1</sup>.*

Le chargé d'affaires au Siam nous donne des précisions supplémentaires dans une lettre du 5 juin 1928 destinée au ministre des Affaires étrangères à Paris. En effet, le gouvernement siamois continuait à considérer le roi du Cambodge comme le souverain d'un État vassal. Des difficultés étaient à craindre dans les relations entre l'Indochine et le Siam. S'ajoutaient également des problèmes de langage. La langue siamoise ou khmère possède en effet un lexique très spécialisée quand il faut s'adresser au roi ou à un membre de la famille royale. Citons ici un extrait représentatif de ce courrier :

*«Certains princes de la famille royale du Siam sont en rapport personnels avec la descendance du défunt roi Sisowath. À ce titre par exemple, le Prince Damrong s'associe par télégramme ou de toute autre façon aux événements qui affectent la dynastie cambodgienne. Mais ils s'obstinent à lui refuser dans leur correspondance ou leurs propos, ces titres compliqués qui caractérisent à leurs yeux d'asiatiques les souverains pleinement indépendants. C'est ainsi que tandis que le Roi de Siam s'intitule Somdech Pra Chao (Sa Majesté sacrée), il ne laisse traiter son voisin cambodgien que de Somdech Pra (Sa Majesté)<sup>2</sup>.»*

Les langues du sud-est asiatique reflètent la hiérarchie des sociétés et l'emploi d'un vocabulaire spécifique n'était pas

<sup>1</sup> LAPOMARÈDE (de) Henri, **Compte-rendu trimestriel sur le Siam et l'armée siamoise, 1<sup>er</sup> semestre 1928**, n°20, 1<sup>er</sup> avril 1928, 39 p., SHAT 7N 3340.

<sup>2</sup> Lettre n° 54 du Chargé d'affaires au Siam à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères du 5 juin 1928, *Visite de S.M. le Roi du Siam au Cambodge*, ANOM, fonds ministériel 83 d. 4.

anodin, ce que les Français n'arrivaient pas à comprendre. À leurs yeux, les prétentions des Siamois étaient tout bonnement ridicules comme nous le montre une autre correspondance du 27 décembre 1928 du ministre de France au Siam, Henry<sup>1</sup> :

*«Le colonel de Lapomarède a eu la semaine dernière un long entretien très amical avec le Prince Amoradhat au cours duquel il a pu se rendre compte avec précision des désirs des Siamois et de leurs prétentions. Celles-ci sont tout bonnement ridicules en ce qui concerne le Cambodge. Ils considèrent que les Princes cambodgiens n'ont jamais été des rois : l'ancien titre que leur reconnaissait la Cour de Siam était Phra Ong Chao (Altesse Royale). Le Roi ne peut donner de la majesté au souverain du Cambodge ni le traiter sur un pied d'apparente égalité. Le souverain actuel du Cambodge est d'ailleurs un pauvre être sans aucune valeur personnelle et sans aucune action dans son pays même. C'est là un fait connu de tous les Siamois et le Roi se diminuerait aux yeux de son peuple en admettant une assimilation quelconque entre lui et le Roi Monivong. Au surplus les princes cambodgiens étaient les vassaux du Roi de Siam et ont trahi leur suzerain en appelant les Français dans leur pays<sup>2</sup>.»*

L'atmosphère qui transparaît dans cette correspondance est sans ambiguïté. Un autre courrier en date du 1<sup>er</sup> août 1929 du ministre de France au Siam Henry destiné au ministre des Affaires étrangères à Paris révèle des pourparlers particulièrement tendus. Deux

projets de voyage du roi du Siam établis par les Français avaient été remis au prince Traidos. Mais les Siamois cherchaient à ce qu'il y ait une différence entre le Roi de Siam et le souverain cambodgien. Citons encore quelques passages de cette lettre :

*«La conversation s'est poursuivie assez longtemps sans qu'aucun de nous deux ait abandonné sa position ; le Prince Traidos me répétant que son roi était supérieur à celui du Cambodge et moi lui disant que je ne ferais rien qui pût humilier ce dernier mais que nous serions toujours prêts à examiner toutes les solutions qui pourraient nous être proposées et cela avec la volonté bien arrêtée d'accepter toute proposition qui fût acceptable. [...] Qu'il [le prince Traidos] se rend compte combien la prétention serait excessive de demander au Roi du Cambodge de faire acte d'hommage au Roi de Siam à Angkor, au cœur des provinces rendues au Cambodge par le traité de 1893 [sic pour 1907] et auxquelles bien des Siamois n'ont pas encore renoncé dans leur cœur. Ce serait là une telle perte de face aussi bien pour la France que pour le Roi du Cambodge que je ne m'explique pas très bien encore que le Prince Traidos ait eu le front de me la proposer<sup>3</sup>.»*

Le prince Traidos souhaitait que le souverain cambodgien fasse acte d'hommage au roi du Siam sur le site même d'Angkor Wat! C'était tout-à-fait inacceptable pour les Français. La situation semblait bloquée. Mais finalement un protocole d'accord fut mis au point. Le roi et la reine du Siam souhaitaient

<sup>1</sup> Henry (Marc-Charles-Arsène), nouveau ministre de France au Siam était né le 8 mai 1881 et avait une licence de lettres.

<sup>2</sup> Lettre n° 154 de Monsieur HENRY, ministre de France au Siam, au ministère des Affaires étrangères, du 27 décembre 1928, **Voyage du Roi de Siam en Indochine**, 6 p., MAE 51.

<sup>3</sup> Lettre n°50 de C.A. HENRY, ministre de France au Siam, à Monsieur le ministre des Affaires étrangères, du 1er août 1929, **Voyage du Roi de Siam en Indochine**, 5 p., ANOM, Fonds ministériels 83 d 4.

visiter Hué et Angkor. Il fut entendu que pendant que le roi de Siam serait à Saigon, le souverain cambodgien s'y trouverait aussi par hasard, et ainsi la rencontre aurait lieu en terrain neutre. Le roi Monivong devait faire une visite au roi Rama VII au palais du gouvernement général. Quelques jours après, le roi siamois passant incognito par Phnom Penh devait rencontrer le roi cambodgien et un dîner était prévu à cet effet. Le ministre de France au Siam avait stipulé que «*les conversations entre les deux souverains seraient tenues uniquement en français et qu'ils se traiteraient réciproquement de Majesté. Il y avait à craindre en effet que le Roi de Siam n'employât en siamois, que le Roi Monivong sait mieux que le français, un vocabulaire de supérieur parlant à un inférieur. Les langues indochinoises ont des nuances qui nous échappent mais dont l'emploi éventuel aurait fait perdre la face au Roi du Cambodge devant sa Cour*

<sup>1</sup>.»

Décidément, les Français avaient tout envisagé! Nous l'avons déjà évoqué précédemment, la langue siamoise comme le khmer possède en effet tout un vocabulaire spécialisé (le *Rachasap*<sup>2</sup>), pour parler de la monarchie ou de ce qui se rapporte à la monarchie. Les deux souverains s'ils s'exprimaient dans leur langue respective avaient un grand champ lexical pour désigner un statut d'inférieur ou de supérieur que ne connaissait pas la langue française. Pour éviter ces problèmes, les Français décidèrent que l'unique langue de communication serait le français avec une seule expression à disposition : «Votre Majesté».

Finalement, après trois ans de discussions, le roi Rama VII se rendit en Indochine. Selon l'emploi du temps fixé, le roi devait quitter Bangkok le 6 avril 1930 pour la ville d'Hua Hin, où il devait demeurer jusqu'au 10 avril. Il devait ensuite embarquer sur son yacht pour Saigon, qu'il devait atteindre le 14 avril. Sa visite officielle devait se terminer le 17 avril au Cap Saint-Jacques. Ensuite, le roi devait se rendre au Cambodge pour visiter Angkor et Phnom Penh.

Une lettre du gouverneur général de l'Indochine, Pasquier, au ministre des Colonies, en date du 10 juin 1930 relatait la première rencontre du roi Rama VII avec le roi Monivong du Cambodge en ces termes :

«*Le 3 Mai, à 4 heures de l'après midi eut lieu dans le grand salon du Gouvernement Général l'entrevue que j'avais ménagée entre le Roi PRAJADHIPOK et le Roi MONIVONG. Ce dernier était venu me rendre à Saigon la visite que je lui avais faite l'année dernière à Phnompenh et c'est ainsi par une heureuse coïncidence que les deux souverains se rencontraient en Cochinchine. Le Roi du Cambodge était accompagné de son Premier Ministre THIOUNN, de son gendre le Prince SURAMARIT et d'un officier d'ordonnance. Avec les Souverains siamois se trouvaient auprès de moi le Prince DEVAWONGS, le Maréchal de la Cour, le Général Chao Phya VIXAYEN et une dame d'honneur. La conversation s'engagea en français et fut très courtoise, même cordiale : l'accueil simple et exempt de toute morgue du Roi PRAJADHIPOK avait tout de suite rompu la glace. Le Roi MONIVONG, qui avait tant*

<sup>1</sup> Lettre n° 50 de C.A. HENRY, Ministre au Siam, à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, du 7 février 1930 , **AS Voyage du Roi de Siam en Indochine**, 3 p., ANOM, Fonds ministériels 83 d 4.

<sup>2</sup> En siamois ราชานุพัท [Rachasap] qui signifie «vocabulaire royal».

*redouté ce premier contact, se montra à la hauteur du rôle particulièrement délicat qu'il avait à remplir et eut une attitude parfaite. Après un quart d'heure d'entretien, il se retira enchanté, avec le sentiment très net que, loin de s'être humilié en acceptant de se prêter à cette rencontre avec le Souverain du Royaume voisin sur un terrain neutre, il venait de remporter un succès dont la pleine signification apparut quelques jours plus tard à Phnompenh<sup>1</sup>.*

La première rencontre s'était donc déroulée sous les meilleurs auspices. Enfin le 4 mai, le cortège royal prit la direction d'Angkor Vat. En raison des pluies, il avait été convenu que le roi visiterait d'abord les temples d'Angkor, puis se rendrait à Phnom Penh<sup>2</sup>. Mais un accident d'automobile fut interprété comme un mauvais signe et le roi Rama VII ne resta qu'une seule journée sur le site d'Angkor. Il arriva à Phnom Penh le soir du 6 mai. Le lendemain devait avoir lieu la seconde rencontre entre les deux souverains, dont nous trouvons une description pittoresque dans un courrier du Gouvernement général de l'Indochine :

*«Le lendemain matin 7 Mai, à 9 heures, Leurs Majestés, accompagnées des mêmes personnes qui avaient assisté à l'entrevue de Saigon, rendirent visite au Roi MONIVONG qui les attendait dans la salle du Trône, entouré de M. LAVIT et des Ministres. Sur la demande expresse du Prince DEVAVONGS [Devavongse], aucun apparat, aucun déploiement de troupes, ni garde d'honneur*

*ni musique ne donnaient d'éclat à cet évènement qui, il y a quelques mois eut paru incroyable : le Souverain du Siam venant saluer dans son palais le successeur de NORODOM et de SISOWATH et renouant ainsi avec l'ancienne Cour vassale des relations rompues depuis plus d'un demi-siècle. À défaut de pavois et de fanfares, une foule curieuse s'était massée sur le parcours du cortège, commentant passionnément les moindres circonstances de ce passage assez piteux des Souverains du Siam dans la Capitale Khmère. Cette seconde entrevue des deux Souverains fut plus cordiale encore que la première et se prolongea beaucoup plus longtemps, le Roi PRAJADHIPOK ne se lassant pas d'entendre les instruments du magnifique orchestre cambodgien que le Roi MONIVONG venait de lui offrir, sachant son goût pour la musique<sup>3</sup>.*

Les souverains siamois quittèrent Phnom Penh en début d'après-midi pour la ville de Battambang. Le lendemain 8 mai, ils partirent tôt le matin et arrivèrent au poste frontière d'Aranya où un train spécial les emmena à Bangkok qu'ils atteignirent le soir.

Le voyage du roi Rama VII en Indochine est un épisode peu connu mais qui est digne d'intérêt. À travers les documents français, nous suivons les différentes intrigues qui sont en train de se jouer dans le contexte colonial de l'époque. Il s'agit d'un épisode historique qui, nous l'espérons, aura intéressé le lecteur de ces lignes.



<sup>1</sup> Lettre n° 1611 S du gouvernement général de l'Indochine au ministère des Colonies du 10 juin 1930, 12 p., ANOM Fonds ministériel 83-4 d 4.

<sup>2</sup> Lettre n° 1611 S du gouvernement général de l'Indochine au Ministère des Colonies du 10 juin 1930, *op. cit.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

## Bibliographie

Sources :

Archives : Service Historique de l'Armée de Terre : 7N3340

- Joseph DESGRUELLES, Mort de S.M. Rama VI. Le Prince de Sukhodai proclamé roi, 26 novembre 1925.
- Joseph DESGRUELLES, Le premier mois du Prince Prchatipok, 18 décembre 1925. (Les cérémonies funéraires, la création du Conseil privé, l'entourage du roi, les restrictions budgétaires).

Ministère des Affaires étrangères (MAE):

SIAM 23 :

- Lettre no 173 du Chargé d'affaires au Siam [Chalant] à S.E., Monsieur le Ministre des Affaires étrangères du 9 décembre 1925, Décès du Roi Rama VI. Avènement du Roi Prajadhipok.
- Lettre n° 177 du Chargé d'affaires au Siam [Chalant] à S.E. Monsieur le Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères à Paris du 20 décembre 1925, A.s. du Roi Prajadhipok. Le début de son règne.
- Lettre n° 24 du Ministre de France au Siam [WILDEN] à S.E. Monsieur le Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères à Paris du 8 mars 1926, A.s. couronnement du Roi de Siam, 3 p.
- Télégramme de Varenne [Gouverneur général de l'Indochine] au Ministre des Colonies du 2 juillet 1927, 1 p.
- Lettre du Chargé d'affaires au Siam [de SERCEY] à S.E., Monsieur Ministre des Affaires étrangères à Paris du 26 mai 1928, 3 p.
- Note de MONGUILLOT [Gouverneur général de l'Indochine par intérim] au Ministère des Affaires étrangères, du 27 juillet 1928, 2 p.
- Télégramme n° 18 de HENRY au Ministre des Affaires étrangères du 22 octobre 1929, 1 p.
- Lettre n°68 de Mr C.A. HENRY, Ministre de France au Siam, à S.E. Monsieur le Ministre des Affaires étrangères à Paris du 24 octobre 1929, A.s. voyage du roi de Siam en Indochine, 2 p.
- Lettre n°104 du Ministre de France au Siam [HENRY], à Monsieur le Gouverneur général de l'Indochine du 24 octobre 1929, A.s. voyage du roi de Siam en Indochine, 6 p.

SIAM 26 :

- Bordereau d'envoi n° 57 de WILDEN à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères du 30 avril 1927, Traduction d'un article intitulé «Les autorités françaises ont joué un tour au Siamois» paru dans le Bangkok Karn Muang du 13 avril 1927, 1 p. et ANGKAL, «Les autorités françaises ont joué un tour au Siamois», Bangkok Karn Muang, 2 p.
- Lettre n°7/K du ministre de France au Siam [Raphaël RÉAU] à Monsieur le Résident supérieur du Cambodge du 6 février 1928, 3 p.
- Lettre n° 33 du Chargé d'affaires de France au Siam [de SERCEY] à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères à Paris du 27 mars 1928, 4 p.

## SIAM 28 :

- Lettre du Ministre plénipotentiaire de la République française au Siam [Fernand PILA] à son Excellence Monsieur le Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères, à Paris du 10 juin 1922, Situation générale et mariage du Roi.
- Lettre de M. PILA, Ministre plénipotentiaire au Gouverneur général d'Indochine du 17 décembre 1925.
- Lettre de M. PILA, Ministre plénipotentiaire au Gouverneur général d'Indochine du 30 décembre 1925. 7 p.
- Lettre du Ministre de France au Siam [WILDEN] à son Excellence Monsieur le Président du Conseil, Ministre des Affaires étrangères à Paris du 8 mai 1926, Politique siamoise d'économie, 4 p.
- Lettre n° 121 du Chargé d'affaires de France au Siam [de SERCEY] à son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères à Paris du 23 août 1927, Situation intérieure au Siam, 3 p.
- Lettre n° 166 du Chargé d'affaires de France au Siam [de SERCEY] à son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères à Paris du 6 décembre 1927, A.s. Conseil privé, 2 p. + Traduction du message du Roi, 4 p.

## SIAM 36 :

- Lettre du Ministre de France au Siam [WILDEN] à Monsieur le Gouverneur général d'Indochine à Hanoi du 22 octobre 1926, Voyage de S.A.R. le Prince de NAGOR SVARGA, Ministre de la Guerre, 3 p. avec annexe.
- Télégramme du Gouverneur général de l'Indochine à la Légation de France à Bangkok du 2 juillet 1927, 2 p.
- Deux télégrammes n° 37 et 37 bis de WILDEN au Ministre des Affaires étrangères du 6 juillet 1927, 1 p. + 1 p. MAE.
- Télégramme n° 38 de WILDEN au Ministre des Affaires étrangères du 7 juillet 1927, 1 p.
- Lettre du Ministre des Affaires étrangères à Monsieur le Ministre des Colonies du 12 juillet 1927, Visite projetée du Roi de Siam en Indochine, 2 p.
- Lettre n° 99 du Ministre de France au Siam [WILDEN] à S.E. Monsieur le Ministre des Affaires étrangères à Paris du 15 juillet 1927, Voyage éventuel du Roi de Siam en Indochine, 6 p.
- Traduction d'un extrait du Nangsue Phim Thai du 13 août 1927 : «La mort d'un roi qui avait eu de vieilles amitiés avec le Siam». 2 p.
- Télégramme de SERCEY [Chargé d'Affaires de la légation de France au Siam] au ministre des Affaires étrangères du 14 octobre 1927, 1 p.
- Télégramme du Ministre des Affaires étrangères au Ministre des Colonies du 21 octobre 1927, Voyage du roi de Siam à Angkor, 1 p. (Annulation du voyage).

## SIAM 51 :

- Lettre n° 154 de Monsieur HENRY, Ministre de France au Siam, au Ministère des Affaires étrangères, du 27 décembre 1928, Voyage du Roi de Siam en Indochine, 6 p.

## SIAM 52 :

- Rapport de M. PILA, La révision des traités siamois et la politique française au Siam, avril 1923, 64 p. (Concessions à faire au Siam, Garanties à réclamer au Siam, Satisfactions à obtenir du Siam, Position à part de l'Indochine française, Question de la coopération franco-anglaise.).

## SIAM 56 :

- Lettre n° 23 de HENRY, Ministre de France au Siam au Ministre des Affaires étrangères à Paris du 27 mars 1930, Voyage du Roi de Siam en Indochine, 3 p.
- Bulletin quotidien de l'agence Indo pacifique, 14 avril 1930, 2 p.
- Télégramme de PASQUIER au Ministre des Affaires étrangères à Paris du 9 mai 1930, 2 p.
- Lettre n° 31 de M. C.A. HENRY, Ministre de France au Siam à S.E. Monsieur le Ministre des Affaires étrangères à Paris du 23 mai 1930, Voyage du Roi de Siam en Indochine, 9 p. MAE Siam, 56, MAE PA-AP 279, 3, ANOM FM 83 d.4.
- Lettre du Gouverneur général de l'Indochine (PASQUIER) au Ministre des Colonies du 29 juin 1930, 3 p.
- Lettre n°45 de M. C.A. HENRY, Ministre de France au Siam à S.E. Monsieur le Ministre des Affaires étrangères à Paris du 1er août 1930, A.s. voyage du Roi de Siam en Amérique, 2 p.
- Lettre n° 3 de M. Roger MAUGRAS, Ministre de France au Siam à S.E. Monsieur le Ministre des Affaires étrangères à Paris du 10 janvier 1934, Voyage du Roi de Siam en Europe et en Amérique, 2 p. et coupures de presse, 2 p.

## PA-AP 279, vol. 3 :

- Lettre n°10 de Mr C.A. HENRY, Ministre de France au Siam, au Gouvernement général à Hanoï, du 14 février 1930, a.s. voyage du roi de Siam, 12 p.

## Missions étrangères de Paris :

- «Chronique des missions et des établissements communs. Bangkok», BSMEP, n°49, janvier 1926, p. 59–60.
- «Chronique des missions et des établissements communs. Bangkok», BSMEP, septembre 1931, p. 682–683.

## Archives nationales d'Outre-Mer :

- Lettre n° 126 du Chargé d'affaires de France au Siam [CHALANT] à Monsieur le Gouverneur général de l'Indochine du 9 décembre 1925, A.s. Décès du Roi Rama VI. Avènement du Roi Prajadhipok., 2 p. ANOM GGI 39689 avec coupure de presse «His Majesty's Illness. His Latest Bulletins. His Condition Stated to be Satisfactory», Siam Observer, 23 novembre 1925. 1 p.
- Lettre n° 54 du Chargé d'affaires au Siam à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères du 5 juin 1928, Visite de S.M. le Roi du Siam au Cambodge, ANOM, Fonds Ministériel 83 d. 4.
- Lettre n° 44 de MONTGUILLOT [Gouverneur général de l'Indochine par intérim] au ministère des Colonies du 24 juin 1928, 1 p. ANOM, Fonds Ministériel 83 d. 4.
- Lettre n° 50 de C.A. HENRY, Ministre de France au Siam à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, du 1er août 1929, Voyage du Roi de Siam en Indochine, 5 p., ANOM, FM 83–4 d 4.
- Lettre n° 50 de C.A. HENRY, Ministre au Siam, à Son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères, du 7 février 1930, Voyage du Roi de Siam en Indochine, 3 p. ANOM, FM 83–4 d 4.

- Lettre n° 935 c du Gouvernement Général de l'Indochine au Résident supérieur du Cambodge du 4 mars 1930, Visite du Roi du Cambodge au Roi du Siam, 2 p. ANOM RSC 00326.
- Lettre n° 936 c du Gouvernement Général de l'Indochine au Résident supérieur du Cambodge du 4 mars 1930, Voyage du Roi du Siam (Suite à ma lettre 375 c du 13 novembre 1929), 4 p. ANOM RSC 00326.
- Lettre n° 940 c du Gouvernement Général de l'Indochine au Résident supérieur du Cambodge du 4 mars 1930, Suite à ma lettre 935 c, 2 p. ANOM RSC 00326.
- Voyage de leurs majestés le Roi et la Reine de Siam en Indochine française (14 avril–8 mai 1930) ANOM, FM 83–4, d 4.
- Télégramme n° 591 du Résident supérieur du Cambodge au Résident de Battambang du 3 mai 1930 ANOM RSC 00326.
- Télégramme n° 473 du Résident supérieur du Cambodge au Lieutenant commandant l'arrondissement de gendarmerie, Phnom Penh du 3 mai 1930 ANOM RSC 00326.
- Télégramme de PASQUIER du 4 mai 1930 au Ministre des Colonies, 1 p. ANOM, FM 83–4, d 4.
- Lettre n° 336 des Services civils au Résident supérieur du Cambodge du 6 mai 1930, Voyage des souverains siamois, 2 p. ANOM RSC 00326.
- Télégramme n° 298 de LAVIT au Résident supérieur du Cambodge du 7 mai 1930 ANOM RSC 00326.
- Télégramme de PASQUIER du 8 mai 1930 au Ministre des colonies, 2 p. ANOM, FM 83–4, d 4.
- Télégramme de PASQUIER du 9 mai 1930 au Ministre des Colonies, 2 p. ANOM, FM 83–4, d 4
- Lettre n° 1611 S du Gouvernement général de l'Indochine au Ministère des Colonies du 10 juin 1930, 12 p., ANOM Fonds Ministériel 83–4 d 4.